



**ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE**



**OBSERVATOIRE ECONOMIQUE
ET STATISTIQUE D'AFRIQUE
SUBSAHARIENNE**

**Séminaire de formation à la construction et à l'utilisation des comptes
disponibilités / utilisations des produits agricoles et alimentaires et des bilans
alimentaires**

Bamako 12-16 avril 1999

RAPPORT FINAL

SOMMAIRE

1. OUVERTURE DES TRAVAUX	3
2. MISE EN PLACE DU BUREAU.....	3
3. DEROULEMENT DES TRAVAUX	4
ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS.....	10
ANNEXE 2 : ALLOCUTION DE BIENVENUE DE MONSIEUR LAMINE DIOP, DIRECTEUR GENERAL D'AFRISTAT	13
ANNEXE 3 : DISCOURS DE MONSIEUR AGUINALDO LISBOA RAMOS REPRESENTANT DE LA FAO/MALI.....	15
ANNEXE 4 : DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR MODIBO TRAORE, MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'EAU	17
ANNEXE 5 : PROGRAMME DE TRAVAIL	19
ANNEXE 6 : MOTION DE REMERCIEMENT DES PARTICIPANTS	21

Du 12 au 16 avril 1999, s'est tenu à Bamako un atelier de formation sur le thème " Construction et utilisation des comptes disponibilités/utilisations des produits agricoles et alimentaires et des bilans alimentaires". Des représentants de 21 pays africains du Maghreb et d'Afrique au Sud du Sahara, travaillant dans le domaine des statistiques agricoles et alimentaires, ont participé aux travaux. (Voir liste des participants en annexe 1).

1. OUVERTURE DES TRAVAUX

L'ouverture des travaux de l'atelier a été présidée par Monsieur Modibo TRAORE, Ministre du Développement Rural et de l'Eau en présence de Monsieur Zakaria MAIGA, Secrétaire Général du Ministère de la Santé, des Personnes âgées et de la solidarité représentant le Ministre, de Monsieur Aguinaldo Lisboa Ramos, Représentant de la FAO au Mali, de Monsieur Lamine DIOP, Directeur Général d'Afristat. De hautes personnalités ont honoré de leur présence la cérémonie d'ouverture ; il s'agit du Représentant du FNUAP au Mali, du Représentant du HCR au Mali, ainsi que des représentants des Ambassades de France, du Maroc et de l'Algérie au Mali et des hauts fonctionnaires des services gouvernementaux du Développement Rural et du Plan.

L'ouverture a été marquée par les allocutions du Directeur Général d'Afristat, du Représentant de la FAO au Mali et par le discours du Ministre du Développement Rural et de l'Eau du Mali.

Dans son allocution, le Directeur Général d'Afristat a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié au nom de la Direction Générale d'Afristat, les membres du gouvernement malien et les personnalités qui ont accepté d'honorer de leur présence la cérémonie d'ouverture du séminaire. Le Directeur Général d'Afristat a ensuite présenté son institution en mettant l'accent sur ses missions, les possibilités d'adhésion, les principaux bailleurs de fonds, les programmes en cours de réalisation et en projet ainsi que la coopération que son institution entretient avec d'autres institutions internationales notamment avec la FAO, le FMI et la Banque Mondiale (Cf. Discours en annexe 2).

Le Représentant de la FAO a, dans son discours, remercié, au nom du directeur Général de la FAO et en son nom propre, le gouvernement malien d'avoir accepté la tenue du séminaire à Bamako. Il a ensuite rappelé l'historique des bilans alimentaires et leur utilisation comme instrument de programmation des politiques alimentaire, commerciale et de prévention des situations d'urgence dans le cadre de la sécurité alimentaire. Après avoir rappelé l'objectif fondamental de la FAO, il a mis en exergue l'importance de l'information statistique pour atteindre ces objectifs et le rôle de la Division de la Statistique dans la mise en place de systèmes durables de statistiques agricoles et alimentaires dans les pays et la formation des cadres dans ce domaine. Il a terminé en émettant le vœu qu'au sortir du séminaire, les participants puissent identifier d'autres thèmes pour les prochains ateliers qui correspondent à des besoins réels de formation pour permettre à la FAO de contribuer davantage au renforcement des capacités de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des statistiques agricoles et alimentaires dans les Etats (Cf. Discours en annexe 3).

Le Ministre du Développement Rural et de l'Eau a, au nom du Gouvernement et du Peuple maliens, souhaité la bienvenue aux participants. Il a en outre remercié la FAO et Afristat d'avoir eu l'initiative de cet atelier. Il a rappelé l'importance du secteur agricole dans les économies des Etats africains et l'importance de l'information statistique en général et des comptes disponibilités / utilisations des produits agricoles et alimentaires et des bilans alimentaires en particulier pour la formulation et le suivi des politiques agricoles et alimentaires. Avant de déclarer ouverts les travaux de l'atelier, Monsieur Modibo TRAORE a exhorté les participants à faire bon usage des connaissances qu'ils vont acquérir pour l'élaboration effective de ces outils utiles pour leurs gouvernements ; il a aussi loué les efforts des bailleurs de fonds qui appuient les gouvernements dans la production des statistiques agricoles et salué le courage et la persévérance des statisticiens agricoles africains qui dans des conditions souvent difficiles, produisent les données agricoles (Cf. Discours en annexe 4).

2. MISE EN PLACE DU BUREAU

Un bureau de travail a été mis en place après l'ouverture de l'atelier. Il est composé comme suit :

Président : M. Lamine DIOP, Directeur Général d'Afristat

Rapporteurs : M. Kabemba YAMBA YAMBA (République Démocratique du Congo)
M. Samuel OKU (Ghana)
M. NAMAN KEITA (Expert FAO)
M. Edward GILLIN (Expert FAO)
M. Eloi OUEDRAOGO (Expert Afristat)

L'encadrement des travaux de l'atelier a été assuré par les experts de la FAO. Il s'agit de :

M. Edwards GILLIN (Expert FAO)
M. Naman KEITA (Expert FAO)
M. G. CELESTINI (Expert FAO)
M. Robert KOROLUK (Expert FAO)

Monsieur Jean Pierre BACHELART, Expert Statisticien Informaticien à Afristat a assuré l'installation du matériel informatique et des logiciels.

3. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Un projet de programme de travail, présenté par le Directeur Général d'Afristat et adopté par les participants figure en annexe 3.

3.1 Points saillants du séminaire

Au cours de la première journée, trois communications ont été présentées. Les deux premières l'ont été par M. KEITA sur les statistiques des produits végétaux (Concepts, définitions et classifications) et sur les statistiques de l'élevage et des produits animaux (concepts, définitions et classifications). La troisième communication a été présentée par M. GILLIN et a porté sur le problème de la compilation des statistiques internationales comparables au niveau de la FAO.

En ce qui concerne les concepts, définitions et classifications relatifs aux statistiques des produits végétaux et des statistiques l'élevage et des produits animaux, les échanges ont abouti aux conclusions ci-dessous :

Point 1 : Certains pays ont exposé les notions de superficies utilisées dans leurs pays. Il a été constaté que souvent ce sont les appellations qui diffèrent pour le même contenu. Il a été recommandé l'uniformisation de ces concepts tels que consignés dans les documents de travail de la FAO.

Point 2 : Les différentes notions de productions ont été discutées, notamment les notions de production biologique et de production récoltée. Il a été recommandé de prendre en compte la notion de production récoltée qui est la notion la plus importante pour l'élaboration des bilans alimentaires.

Point 3 : Les concepts de cultures associées et de cultures mixtes ont été largement discutés, notamment les modes d'allocation des superficies pour chaque culture. Il a été relevé que la complexité du problème nécessite la poursuite des discussions au cours des rencontres ultérieures.

Point 4 : En ce qui concerne les concepts et définitions de l'élevage et des produits animaux, le problème de la collecte des statistiques sur l'élevage transhumant a été au centre des discussions. Les participants ont suggéré que la FAO fasse des recommandations techniques sur la méthode de collecte des données de ce secteur et que les méthodologies relatives aux statistiques de l'élevage transhumant soient développées par la FAO et diffusées dans les Etats membres.

Point 5 : Certains pays ont noté que les produits de la pêche et de la chasse n'ont pas été pris en compte dans les exposés. Les participants ont émis le souhait que les méthodologies appliquées par la FAO pour la production des statistiques des produits de la pêche et de la chasse soient mises à la disposition des pays.

En ce qui concerne les méthodes utilisées par la FAO pour l'estimation et la compilation des données, les questions soulevées par les participants ont tourné autour de ces méthodes et l'absence de feed-

back entre la FAO qui élabore les bilans et les structures nationales qui fournissent l'information de base. Des suggestions ont été essentiellement faites à la FAO concernant cet aspect des choses :

Point 1 : la FAO doit faire ressortir dans ses publications les données qui proviennent des pays et celles qui ont fait l'objet d'estimation.

Point 2 : Les pays doivent être informés des modifications apportées par la FAO sur leurs données de départ.

Point 3 : La FAO doit travailler à harmoniser les méthodes d'élaboration des bilans.

Point 4 : La transparence des méthodes d'estimation des données manquantes a été jugée utile, notamment celle des méthodes utilisées par la FAO. A ce titre, la FAO doit indiquer les méthodologies qu'elle utilise pour ces estimations.

Au cours de la deuxième journée, deux exposés ont été présentés ; l'un par M. GILLIN sur les concepts et définitions des bilans disponibilités/utilisations et l'autre par M. CELESTINI en rapport avec les exercices pratiques sur la construction des bilans disponibilités/utilisations. Ces deux exposés ont suscité un certain nombre des questions focalisées principalement sur quelques points importants, à savoir :

Point 1 : La remarque a été faite en ce qui concerne l'utilité du poste "semences" du bilan disponibilités/utilisations de certains produits notamment les cultures qui se multiplient à partir des boutures (cas du manioc) ou des rejets (comme la banane). Il a donc été recommandé, dans le cadre de l'élaboration des bilans alimentaires, que la FAO indique explicitement dans ses documents les cultures pour lesquelles le taux de semence est nul.

Point 2 : L'importance des paramètres zootechniques a été relevée pour la production des statistiques des sous-produits d'abattage. Il a été recommandé pour l'élaboration de ces paramètres le rapprochement entre statisticiens, zootechniciens et vétérinaires nationaux.

Point 3 : La viande de chasse (viande sauvage) apparaît important dans l'alimentation de certains pays. Il a été relevé la contribution significative en protéine animale de la viande de chasse dans l'alimentation humaine de certains pays. Il a été recommandé que la FAO indique la méthode permettant d'appréhender cette production.

Point 4 : Les participants ont souligné l'absence des données sur les flux transfrontaliers de produits alimentaires. Ils ont souhaité que la FAO aide les Etats à appréhender ces informations.

Point 5 : L'importance de la transformation artisanale des produits agricoles a été notée. Les pays souhaitent, pour les besoins de l'élaboration des bilans alimentaires, que la FAO les aide à élaborer des coefficients de transformation artisanale des produits agricoles spécifiques à chaque pays.

Point 6 : La présentation des exemples de bilans disponibilités/utilisations sur l'ordinateur a permis aux participants de se familiariser avec ces outils. Les principales différences entre les bilans des produits et les bilans alimentaires ont été soulignées par les animateurs.

La troisième journée a été consacrée à l'analyse sur l'ordinateur du bilan alimentaire du Liban. Ensuite une communication a été présentée par M. CELESTINI sur l'historique, les concepts et définitions et sur l'exploitation et l'usage des bilans alimentaires. Les points suivants ont retenu l'attention des participants :

Point 1 : La question de la transformation a été une fois de plus posée. Il a été surtout question d'avoir des coefficients de transformation des produits bruts en produits élaborés. Les méthodes de transformation étant différentes d'un pays à un autre, il a été recommandé que des enquêtes soient menées dans chaque pays pour les déterminer.

Point 2 : Les participants ont relevé le fait que l'agriculture dans les Etats est une agriculture de subsistance. La fiabilité des bilans alimentaires est dépendante de la fiabilité des données de

production. Un accent doit être mis dans la recherche de méthodes fiables pour l'estimation de la production.

Point 3 : Compte tenu de la multitude des produits alimentaires consommés dans certains pays, Il a été recommandé pour l'établissement des bilans, de limiter le nombre de produits. Certains produits transformés pouvant être pris en compte après conversion en équivalent de leurs produits primaires.

Point 4 : La question de produits d'importation qui font l'objet de réexportation frauduleuse a été aussi discutée. Il a été proposé de tenir compte de cette réexportation dans les statistiques d'importation en corrigeant ces données sur la base d'autres informations.

La deuxième partie de la troisième journée et la première partie de la quatrième journée ont été consacrées aux exposés des participants sur la situation de la statistique agricole et alimentaire dans leurs pays respectifs. Chaque participant a présenté le système de collecte des statistiques agricoles de son pays ainsi que l'utilisation des données sur l'alimentation. Plusieurs questions ont été soulevées au cours des débats et les conclusions suivantes en sont issues :

Point 1 : La pérennisation des systèmes de collecte des statistiques agricoles dans les pays est apparue comme une grande préoccupation des participants. Il a été reconnu que la solution réside dans la diminution des coûts de la collecte et l'engagement de l'Etat dans la prise en charge des activités de collecte.

Les efforts menés par certains pays pour réduire le coût des enquêtes ont retenu l'attention des participants notamment l'expérience de l'utilisation des auxiliaires villageois pour la collecte des données. Il a été recommandé que cette expérience soit évaluée et que les résultats soient diffusés dans les autres pays.

L'expérience en cours au Niger en matière d'appui des collectivités territoriales au financement de la collecte des données a suscité aussi un intérêt auprès des participants. Il a été recommandé que la FAO suive l'expérience du Niger et communique les résultats aux autres pays.

Point 2 : Les échanges ont porté aussi sur les méthodologies qui sont utilisées dans les pays, notamment la méthode d'estimation de certaines productions (manioc, cacao, lait, pêche, élevage, maraîchage), l'estimation des stocks et des flux transfrontaliers. Il a été recommandé que les documents méthodologiques soient échangés entre les pays.

Point 3 : « L'enquête cheptel » en cours en République Islamique de Mauritanie a présenté un intérêt pour la plupart des participants. Ces derniers aimeraient partager l'expérience après évaluation de la méthodologie et des résultats. Il en est de même du suivi de paramètres zootechniques dont la Mauritanie semble avoir une bonne maîtrise.

Point 4 : Le pré-recensement : l'importance de cette opération a été soulignée ; elle facilite l'exécution du recensement en fournissant une base de sondage actualisée.

Point 5 : Pour un bon nombre des participants, les communications des délégués ont été d'une grande utilité en vue d'améliorer la production des statistiques agricoles dans leurs pays respectifs. L'appui technique d'AFRISTAT est très attendu par d'autres pays pour affiner les méthodes de production des statistiques agricoles.

La suite de la quatrième journée a été consacrée à deux exposés, l'un par M. KEITA sur l'assistance de la FAO aux pays membres dans le domaine de la statistique agricole et l'autre par M. KOROLUK sur la comparaison des méthodes et résultats des bilans alimentaires et des enquêtes auprès des ménages.

En ce qui concerne l'assistance technique de la FAO, on peut retenir les conclusions suivantes :

Point 1 : L'assistance technique de la FAO dans le domaine de la statistique agricole couvre les domaines de l'élaboration et de la diffusion de manuels techniques de référence, l'organisation de réunions et ateliers techniques et la consultation d'experts, la formulation et la mise en œuvre de projets d'assistance technique en statistique agricole. En ce qui concerne les projets d'assistance

technique, les procédures d'identification et de formulation des projets et leurs principales caractéristiques, les sources et les procédures de financement et les procédures de mise en œuvre ont été exposées.

Au cours de cette séance les questions à l'ordre du jour dans le domaine des statistiques agricoles ont été rappelées. Il s'agit notamment des questions opérationnelles dans l'élaboration et l'exécution des projets, les questions techniques notamment les besoins de recherche méthodologique et les principaux sujets insuffisamment couverts (horticulture, fructiculture, élevage nomade et transhumant, coût de production, les données sur le rôle de la femme et sur l'environnement, etc.), les questions de coûts récurrents et de pérennité des systèmes de collecte, les perspectives techniques et méthodologiques dans le domaine des statistiques agricoles (sondage aréolaire, l'utilisation des appareils de *Global Positioning System* (GPS), les systèmes d'information géographique, les pré-recensements agricoles etc.) et les questions institutionnelles notamment les problèmes de coordination, de programmation et de gestion. Quelques-unes de ces questions ont fait l'objet d'échanges entre les participants.

En ce qui concerne la comparaison des méthodes et résultats des bilans alimentaires et des enquêtes auprès des ménages, on peut retenir les conclusions suivantes :

Point 1 : Les bilans alimentaires et les enquêtes auprès des ménages, malgré les différences dans les méthodes fournissent des données sur les disponibilités et la consommation alimentaires. Chaque méthode a été présentée avec ses avantages et ses inconvénients dans l'estimation des disponibilités alimentaires. Il a été noté la complémentarité des résultats des deux méthodes pour l'évaluation de la situation alimentaire et la nécessité de les intégrer dans le système d'information alimentaire.

Pour illustrer cette complémentarité, on note que pour l'estimation de la disponibilité des produits comme ceux de la chasse et de la cueillette, la collecte des données à partir de la production n'est pas possible ; les enquêtes de consommation permettent d'en apprécier l'importance.

La première partie de la cinquième journée a été consacrée à l'exposé de M. KOROLUK sur le Système d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité (SICIAV).

Un exposé détaillé du SICIAV a été fait. Il comportait la définition des concepts de sécurité et d'insécurité alimentaires et de vulnérabilité. En outre les principales variables relatives à l'environnement socio-économique, à la performance de l'économie alimentaire, aux habitudes alimentaires des ménages, à la santé et à l'assainissement, indispensables pour l'analyse de l'insécurité alimentaire ont été mis en exergue. Les buts et objectifs et les contraintes techniques et financières pour la mise en place du SICIAV ont été présentés ainsi que les différents systèmes d'information nationaux qui s'intègrent au SICIAV. La méthode d'estimation de la population sous-alimentée de la FAO a été aussi présentée.

Quelques participants ont aussi présenté les systèmes d'information mis en place dans leur pays pour l'identification des populations à risque alimentaire et le ciblage des interventions.

Les conclusions suivantes sont issues des débats qui ont suivi l'exposé :

Point 1 : Les participants ont apprécié le Système d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité (SICIAV) de la FAO et ont souhaité que des liens s'établissent entre les structures nationales chargées du suivi de la sécurité alimentaire et le SICIAV de la FAO.

Point 2 : Les participants ont émis le souhait qu'AFRISTAT s'intéresse aussi à l'amélioration des outils de suivi de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire dans les Etats membres.

La deuxième partie de la cinquième journée a été consacrée à l'exposé de M. OUEDRAOGO d'AFRISTAT sur "l'organisation du système d'informations agricoles et alimentaires dans les Etats membres d'Afristat, constats et propositions d'amélioration pour une meilleure prise en charge de l'élaboration des statistiques du secteur".

A l'issue de cet exposé, les questions ont tourné autour des activités d'Afristat en matière de coordination statistique, des pays qui composent Afristat, la possibilité pour tous les pays africains d'y adhérer, les procédures d'adhésion, etc.

Les souhaits suivants ont été émis par les participants :

Point 1 : Le souhait qu'Afristat s'implique dans les activités prioritaires en statistique agricole des Etats membres et que s'installe une collaboration entre Afristat et la FAO au niveau de l'appui technique aux Etats.

Point 2 : Le souhait que les travaux et les outils élaborés par AFRISTAT soient largement diffusés et que Afristat soit élargi aux Etats subsahariens non-membres.

3.2 Recommandations du séminaire

Les différentes communications qui ont été présentées lors du séminaire ont donné lieu à des échanges fructueux. Suite à ces échanges, le séminaire a fait les recommandations suivantes à l'intention des Etats, de la FAO et d'AFRISTAT.

1. S'agissant des aspects méthodologiques de la production des statistiques agricoles et alimentaires, les principales recommandations sont les suivantes :
 - a) Que les recherches méthodologiques en Afrique soient approfondies et diffusées par la FAO, notamment dans le domaine des statistiques de l'élevage transhumant et ses sous-produits, des cultures maraîchères, des produits de la chasse et de la pêche, de l'horticulture, des flux transfrontaliers, des stocks et des bilans (bilans céréaliers et bilans alimentaires).
 - b) Que la FAO rende plus transparentes ses méthodes d'estimation des données en publiant et en diffusant des notes méthodologiques explicatives afin de permettre à tous les pays d'harmoniser les méthodes d'estimation de données manquantes ou des données contradictoires issues de plusieurs sources.
 - c) Compte tenu des ressources limitées pour la collecte de données statistiques, que certains aspects touchant aux statistiques agricoles soient intégrés dans les recensements nationaux de la population des pays.
2. Concernant l'élaboration des bilans alimentaires, les principales recommandations sont les suivantes :
 - a) Que des enquêtes spécifiques soient menées dans chaque pays pour élaborer des coefficients de transformations des produits bruts en produits élaborés tenant compte des différences qui existent dans les techniques de transformation de chaque pays.
 - b) Que le nombre de produits soit limité dans l'établissement des bilans alimentaires des pays, certains produits pouvant être pris en compte après conversion en équivalent de produits primaires.
 - c) Que l'on tienne compte dans l'établissement des bilans alimentaires de la réexportation frauduleuse des produits d'importation en corrigeant ces données sur la base d'autres informations.
3. Concernant les relations entre les pays, les principales recommandations sont les suivantes :
 - a) Que les documents méthodologiques soient échangés entre les pays.
 - b) Que les résultats des expériences en cours au Burkina Faso et au Niger respectivement dans l'utilisation des auxiliaires villageois (contractuels) pour la collecte des données agricoles et dans la participation des structures décentralisées au financement des enquêtes agricoles soient communiqués aux autres pays.

4. Concernant les relations des pays avec la FAO et AFRISTAT, les principales recommandations sont les suivantes :
- a) Que les pays qui accusent un retard important dans la transmission des données à la FAO, notamment les données sur le commerce extérieur, fassent un effort pour les transmettre régulièrement.
 - b) Que des liens s'établissent entre les structures nationales chargées du suivi de la sécurité alimentaire et le Système d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité (SICIAV) de la FAO.
 - c) Qu'AFRISTAT s'intéresse à l'amélioration des outils de suivi de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire dans les Etats membres.
 - d) Que les travaux et les outils élaborés par AFRISTAT soient largement diffusés et que l'organisation s'élargisse aux Etats subsahariens non-membres.
 - e) Que ce genre de rencontres, portant sur des thèmes où un manque de statistiques est largement observé, soit encouragé.

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

Pays/Organisation	Noms	Titre	Organisation	Adresse	Tél/Fax/Email
CENTRAFRIQUE	BIDA-KETTE Réginald	Ingénieur en chef d'Agriculture	Direction des Statistiques et de la Documentation, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	B.P. 786 Bangui, Centrafrique	Tel. (236) 61 26 61:
MAROC	Mme TAMEHMACHT Zineb	Ingénieur	Direction de la Programmation et de Affaires Economiques, Ministère de l'Agriculture Avenue Hassan II Km4, Route de Casa, Rabat, Maroc	Bloc TC, No. 34, CYM, Rabat Morocco	Tél. (212) 07 69 02 15 Poste 258
TCHAD	TAO Bouhouraye	Chef du Service informatique	Division de la Statistique Agricole , Ministère de l'Agriculture	B.P. 441, N'Djaména TCHAD	Tel. (235) 52 39 54 Fax (235) 52 54 34
GAMBIE	JALLOW Yaya Hassan	Principal Statisticien agricole	Department of Planning, Ministry of Agriculture and Natural Resources	5 Marniva Roade, Banjul	Tel. (220) 22 52 10 Fax (220) 20 11 00 Email : Yaya@gamtel.gu
GUINEE	BAH Ibrahima	Chef Section Informatique	Service National des Statistiques Agricoles (SNSA) / Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	B.P. 576, Conakry, République de Guinée	Tel. (224) 41 49 72 (224) 22 32 51 Fax (224) 41 39 72
NIGER	DARRY Halidou Ousmane	Chef Section Suivi et Méthodologie des Enquêtes	Service des Statistiques agricoles, Direction de l'Agriculture	B.P. 323, Niamey, NIGER	Tel. (227) 75 23 35 Fax (227) 72 27 75
ALGERIE	BOUKANDOURA Mohamed	Chef de bureau des statistiques Agricoles	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche	Boulevard Colonel Amirouche, Alger	Tel. () 71 17 12
SIERRA LEONE	KAMARA Prince Momodu Abdulai	Senior Statistician / Head, Agriculture Statistics Section	Planning, Evaluation, Monitoring & Statistics Division (PEMSD) / Ministry of Agriculture, Forestry and the Environment	Ground Floor, Youyi Building, Freetown	Tel. (232) 022 242 095 (232) 022 241 597 (232) 022 242 145
CAP VERT	GONCALVES Joao dos Santos	Cadre supérieur de DSSA-MA Ingénieur Agro-Alimentaire	Direction des Services de la Sécurité Alimentaire, Ministère de l'Agriculture	B.P. 50 , Praia, CAP VERT	Tel. (238) 61 57 16 Fax (238) 61 69 06
MALI	BAH Mamadou Hady	Agent de la Division des Enquêtes	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique, Bamako, MALI	B.P. 12, Bamako MALI	Tel. (223) 22 24 55 Fax (223) 22 71 45

Pays/Organisation	Noms	Titre	Organisation	Adresse	Tél/Fax/Email
COTE D'IVOIRE	EDI Kouao Hyacinthe	Sous-directeur des statistiques et documentation	Direction des statistiques et de la Documentation et de l'Informatique (DSDI), Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales /	B.P. V 82, Abidjan	Tel. (225) 21 85 26 Fax (225) 21 58 63
LIBERIA	TARNUE D. Koiwou	Assistant Ministry	Ministry of Agriculture	P.O. Box 9010, Monrovia, LIBERIA	Tel (231) 22 63 99 Fax (231) 22 63 99
BURKINA FASO	TIENDREBEOGO Hamadou	Ingénieur des Travaux statistiques	Direction des Etudes et de la Planification	B.P. 7010, Ouagadougou, Burkina Faso	Tel. (226) 32 45 79 Tel. (226) 32 45 80 Fax (226) 30 54 86
MAURITANIE	OULD ABDI Mohamed Moustapha	Chef du département Suivi-Evaluation	Ministère Développement Rural et Environnement	B.P. Nouakchott, MAURITANIE	Tel. (222) 25 24 03 Fax (222) 25 74 75
SENEGAL	SOUMARE Harouna	Chef de la Division des Statistiques Agricole – Directeur du Projet Recensement National Agricole	Division des Statistiques Agricoles, Direction Agriculture	B.P. 486, Dakar SENEGAL	Tel. (221) 821 08 53 Fax (221) 821 08 53 mail dsa@telecomplus.sn
BENIN	DIDAVI Edgard Yves	Statisticien	Ministère du Développement Rural	03 B.P. 3117, Cotonou, BENIN	Tel. (229) 33 31 18
MALI	DOUMBIA Abou	Chef Division statistique et documentation	Cellule de Planification et de statistique / Ministère du Développement Rural et de l'Eau	B.P. 2357, Bamako MALI	Tel. (223) 21 82 40 Fax (223) 29 59 20
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	YAMBA YAMBA Kabemba	Chef de division des statistiques courantes et diffusion	Service National des statistiques agricoles, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	B.P. 8722 Kinshasa/Gombe, CONGO DEMOCRATIQUE	Tel. (243) 33 236
GHANA	OKU Samuel	Assistant director	Ministry of Food and Agriculture	P.O. BOX M 37 Accra, Ghana	Tel (233-21) 66 54 21/78 05 75 Fax c/o FAO (223-21) 66 84 27
REPUBLIQUE DU CONGO	YOKA-KOUMOU Emmanuel	Chef de service méthodes et synthèse	Direction des statistiques agricoles, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	B.P. 967 Brazzaville	
NIGERIA	DANGUMA Benson L.	Assistant Director, Statistics	Department of Planning Research & Statistics, Federal Ministry of Agriculture,	P.M.B. 135, Abuja	
CAMEROUN	Timothée AYISSI	Ingénieur Statisticien Agro-Economiste	Division des Etudes et Projets Agricoles, Cellule des Enquêtes et Statistiques Ministère de l'Agriculture		Tel. (237) 22 20 70 Fax (237) 23 97 49
AFRISTAT	Lamine DIOP	Directeur Général	AFRISTAT	B.P. E 1600 Bamako, Mali	Tel. (223) 21 55 00 / 21 55 80 Fax. (223) 21 11 40 Email. Afristat@malinet.ml

Pays/Organisation	Noms	Titre	Organisation	Adresse	Tél/Fax/Email
AFRISTAT	Martin BALEPA	Directeur Général Adjoint	AFRISTAT	B.P. E 1600 Bamako, Mali	Tel. (223) 21 55 00 / 21 55 80 Fax. (223) 21 11 40 Email. Afristat@malinet.ml
FAO	Edward GILLIN	FAO Expert	Statistics Division, FAO	Via Delle Terme di Caracalla, 00100- Rome, Italy	Tel. Fax. Fax. 57055615 Email. Edward.Gillin@fao.org
FAO	Naman KEITA	FAO Expert	Statistics Division, FAO	Via Delle Terme di Caracalla, 00100- Rome, Italy	Tel. 57056880 Fax. 57055615 Email. Naman.Keita@fao.org
FAO	Robert KOROLUK	FAO Expert	Statistics Division, FAO	Via Delle Terme di Caracalla, 00100- Rome, Italy	Tel. 5705 3823 Fax. Email. Robert.Koroluk@fao.org
FAO	G. CELESTINI	FAO Expert	Statistics Division, FAO	Via Delle Terme di Caracalla, 00100- Rome, Italy	Tel. Fax. 57055615 Email.
AFRISTAT	Jean Pierre BACHELART	Expert Statisticien Informaticien	AFRISTAT	B.P. E 1600 Bamako, Mali	Tel. (223) 21 55 00/21 55 80 Fax. (223) 21 11 40 Email. Afristat@malinet.ml
AFRISTAT	Eloi OUEDRAOGO	Expert en Statistiques Agricoles	AFRISTAT	B.P. E 1600 Bamako, Mali	Tel. (223) 21 55 00/21 55 80 Fax. (223) 21 11 40 Email. Afristat@malinet.ml

ANNEXE 2 : ALLOCUTION DE BIENVENUE DE MONSIEUR LAMINE DIOP, DIRECTEUR GENERAL D'AFRISTAT

**Monsieur le Ministre du Développement Rural et de l'Eau,
Monsieur le Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration,
Madame le Ministre de la Santé, de la Solidarité et des Personnes Agées,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Représentant de la FAO au Mali,
Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations régionales et internationales,
Messieurs les Experts,
Mesdames et Messieurs les Séminaristes,
Mesdames et Messieurs,**

Au nom de la Direction Générale d'AFRISTAT et en mon nom personnel, je voudrais, tout d'abord remercier les membres du Gouvernement de la République du Mali et toutes les hautes personnalités qui ont bien voulu accepter d'honorer de leur présence la cérémonie d'ouverture du séminaire atelier organisé par la FAO avec la collaboration d'AFRISTAT sur le thème : « Elaboration des comptes disponibilités / utilisations des produits agricoles et alimentaires et des bilans alimentaires ».

Ce séminaire regroupe des participants provenant d'une vingtaine de pays africains anglophones et francophones au Nord comme au sud du Sahara. Il sera animé par des experts de la Division de la Statistique de la FAO et d'AFRISTAT. Je voudrais donc souhaiter la bienvenue aux animateurs et aux participants.

Mesdames et Messieurs,

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne dénommée AFRISTAT a été créé en 1993 par les Etats africains membres de la Zone Franc avec le soutien du Gouvernement français. Sa mission est de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les Etats membres et de renforcer leurs compétences dans ces domaines. Il prend sa place dans l'ensemble des institutions qui ont été créées au sein de la Zone Franc pour renforcer l'intégration économique régionale. A ce titre, un des rôles d'AFRISTAT est de concevoir pour les Etats membres une méthodologie pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information statistique de base et d'harmoniser en conséquence les concepts et nomenclatures utilisés afin de rendre les statistiques comparables.

L'article 5 du Traité portant création d'AFRISTAT stipule que tout Etat d'Afrique Subsaharienne ou de l'Océan indien peut demander à être membre d'AFRISTAT. C'est ainsi qu'en 1998 la République de Guinée-Bissau et la République Islamique de Mauritanie ont adhéré à l'Observatoire portant à 16 le nombre des Etats membres. D'autres Etats ont pris contact avec la Direction Générale pour une éventuelle adhésion.

Dès son installation à son siège à Bamako où le Gouvernement du Mali lui a accordé toute l'assistance et toutes les facilités nécessaires- ce dont nous le remercions vivement- la Direction Générale a élaboré un programme dont l'objectif était d'entamer les travaux de normalisation conceptuelle et méthodologique. Ce programme qui est financé par l'Union Européenne comprend trois composantes portant respectivement sur le renforcement des capacités de programmation et de gestion des Instituts nationaux de statistique, la comptabilité nationale et les nomenclatures économiques. Ce programme qui prendra fin en décembre prochain se déroule dans d'excellentes conditions.

Au mois de novembre 1998, le Comité de direction d'AFRISTAT a adopté le document de projet du Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC). Il s'agit d'un programme quinquennal de développement statistique sur la période 2000-2004 qui vise à doter les Etats membres de capacités durables de production statistique, d'analyse et de diffusion dans les domaines de la comptabilité nationale, de la conjoncture économique et sociale et des statistiques sociales (éducation et santé). En adoptant le document de projet, le Comité de direction a demandé à la Direction générale de le compléter par un volet sur l'agriculture et un autre sur les conditions de vie des ménages et le suivi de la pauvreté. Les travaux complémentaires et la recherche des financements sont en cours.

Outre ses deux principaux partenaires au développement que constituent la France qui participe à hauteur de 45% au capital du Fonds AFRISTAT et finance des postes d'assistants techniques, et l'Union Européenne qui finance des programmes importants aux niveaux sous-régional et régional (je tiens à les remercier chaleureusement devant vous), la Banque Mondiale collabore avec AFRISTAT dans les domaines des prix, du suivi de la pauvreté, des banques de données et des nouvelles technologies de diffusion. Des contacts sont en cours avec le Fonds Monétaire International pour une collaboration dans la mise en œuvre du Système Général de Diffusion des Données. Quant à la FAO, le présent séminaire est la première opération conjointe menée en partenariat avec AFRISTAT. Nous espérons qu'elle sera suivie par beaucoup d'autres au cours des mois et années à venir.

**Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,**

Après cette brève présentation d'AFRISTAT, je vais laisser la parole à Monsieur le Représentant de la FAO au Mali pour son allocution de bienvenue puis à Monsieur le Ministre du Développement Rural et de l'Eau qui prononcera le discours d'ouverture du séminaire.

Je vous remercie de votre attention.

ANNEXE 3 : DISCOURS DE MONSIEUR AGUINALDO LISBOA RAMOS REPRESENTANT DE LA FAO/MALI

**Monsieur le Ministre du Développement Rural et de l'Eau,
Monsieur le Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration,
Madame le Ministre de la Santé, des Personnes Agées et de la Solidarité,
Mesdames, Messieurs les Représentants des organisations régionales et internationales
Messieurs les experts de la FAO,
Chers invités,
Mesdames et Messieurs les séminaristes.**

Je voudrais tout d'abord, au nom du Directeur Général de la FAO et en mon nom propre, remercier le Gouvernement malien d'avoir accepté la tenue de ce séminaire à Bamako.

Je voudrais ensuite souhaiter la bienvenue aux participants au séminaire atelier sur la construction et l'utilisation des comptes disponibilités / utilisations des produits agricoles et alimentaires et les bilans alimentaires organisé par la FAO en collaboration avec AFRISTAT.

Mesdames et Messieurs,

La première fois que l'on a utilisé les bilans agricoles et les bilans alimentaires, de façon scientifique, a été dans la Première Guerre Mondiale. Depuis lors et jusqu'à nos jours l'importance de l'utilisation de ces instruments n'a cessé d'augmenter non seulement aux moments de crises mais surtout pour la programmation des politiques alimentaire, commerciale et de prévention des situations d'urgence, c'est à dire pour assurer la sécurité alimentaire au niveau des pays et au niveau planétaire.

Comme vous le savez déjà, l'objectif fondamental de la FAO est l'amélioration de la productivité et de la production agricoles de l'état nutritionnel, du niveau de vie et de la condition des masses rurales.

Pour atteindre cet objectif, la disponibilité de l'information statistique agricole pour tous les pays membres est indispensable. C'est pourquoi un des mandats de la FAO consiste à collecter, analyser, interpréter et diffuser les informations relatives à la nutrition, à l'alimentation et à l'agriculture, et, dès le départ, l'Organisation s'est attelée avec un intérêt sans cesse croissant aux statistiques agricoles et, plus particulièrement, aux bilans disponibilité / utilisation des produits agricoles et alimentaires.

Monsieur le Ministre,

Nous connaissons tous les énormes difficultés qui éprouvent les experts en statistiques et les utilisateurs des statistiques à disposer de données cohérentes, fiables, qui peuvent servir de référence, surtout si l'on tient compte des sources diverses d'où elles proviennent et des critères et concepts aussi divers utilisés pour mis à leur collecte.

Je me réjouis, donc, que l'Organisation que j'ai l'honneur de représenter au Mali, soit à vos cotés au moment où vous vous apprêtez à mettre en œuvre un exercice de l'envergure du Recensement Général de l'Agriculture et vous apporte une assistance technique pour sa phase préparatoire. Cette assistance ne vous manquera pas pendant tout le processus et je suis convaincu que l'année prochaine vous pourrez disposer de données statistiques concernant le monde agricole, actualisés et fiables et que le Mali aura mis en place un système intégré de statistiques agricoles et alimentaires.

D'ailleurs, le rôle de la Division de la Statistique de la FAO est de promouvoir la mise en place d'un système durable de statistiques agricoles et alimentaires dans les pays membres. Pour ce faire elle œuvre essentiellement avec les pays à la réalisation de recensements généraux de l'agriculture en vue de produire des données de structures sur le secteur agricole, de mettre en place des systèmes permanents pour la production de statistiques courantes sur l'agriculture. Elle travaille aussi, à travers la diffusion dans tous les pays de méthodologies, de concepts, de normes et de nomenclatures unifiés, à amener les pays à produire des statistiques fiables et comparables.

Mesdames et Messieurs

Pour le développement des statistiques agricoles en Afrique, la FAO mène plusieurs actions dont je me fais le plaisir de citer ici certaines :

La Commission de Statistique Agricoles pour l'Afrique est un forum qui rassemble, tous les deux ans dans un pays africain, des statisticiens de haut niveau pour discuter des questions techniques et faire des propositions de solutions aux problèmes méthodologiques posés sur le terrain dans le contexte africain.

En collaboration avec la Banque Mondiale et le Département de l'Agriculture des Etats Unis, la FAO a entrepris une initiative sur les statistiques agricoles en Afrique. L'objectif est d'aider les pays africains à adopter une approche intégrée pour le développement durable des statistiques agricoles en Afrique.

Dans le domaine du développement des ressources humaines, la FAO privilégie en plus de l'assistance technique, la formation des cadres. Dans ce cadre, des efforts sont faits notamment dans la formation des statisticiens agricoles pour une meilleure prise en charge de la production des statistiques.

De façon régulière, des voyages d'études, des tables rondes sur des sujets variés sont organisées, ce qui donne l'occasion aux cadres africains d'échanger leurs expériences en matière de statistiques agricoles.

L'atelier sur la construction et l'utilisation des comptes disponibilités /utilisations des produits agricoles et alimentaires et des bilans alimentaires qui nous rassemble aujourd'hui rentre dans le cadre de ces activités.

Je formule le vœu que vos travaux se déroulent dans de parfaites conditions et souhaite qu'au sortir de cet atelier vous puissiez identifier les thèmes des prochains ateliers qui correspondent à des besoins réels de formation pour permettre à la FAO de contribuer au renforcement des capacités de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des statistiques agricoles et alimentaires dans les Etats.

Je vous remercie !

ANNEXE 4 : DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR MODIBO TRAORE, MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'EAU

- **Monsieur le Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration ;**
- **Madame le Ministre de la Santé, des Personnes âgées et de la Solidarité ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations régionales et internationales ;**
- **Messieurs les experts de la FAO ;**
- **Chers invités ;**
- **Mesdames et messieurs les séminaristes.**

Je voudrais souhaiter la bienvenue à Bamako aux participants du séminaire atelier sur la construction et l'utilisation des comptes disponibilités / utilisations des produits agricoles et alimentaires et les bilans alimentaires organisé par la FAO en collaboration avec AFRISTAT.

Mesdames et messieurs

Il n'est plus besoin de rappeler ici l'importance du secteur agricole dans nos économies. En effet ce secteur contribue pour une part importante au Produit Intérieur Brut, fournit les principaux produits d'exportation et occupe la majorité de la population active.

Par conséquent, les actions qui contribuent à l'amélioration de l'efficacité de la production et de la distribution des produits alimentaires et agricoles dans nos pays, à l'amélioration du niveau de vie des populations en assurant un bon niveau de sécurité alimentaire constituent incontestablement les piliers essentiels de la politique agricole et alimentaire de nos Etats.

Je voudrais aussi rappeler que la disponibilité d'une information statistique fiable et à jour est un des facteurs importants d'une saine formulation et d'un meilleur suivi des politiques.

En ce qui concerne le domaine de l'agriculture, les séries statistiques particulières et isolées sur la production, le commerce, la transformation et la consommation de produits agricoles et alimentaires gardent certes leur pertinence pour la formulation des politiques.

Toutefois, ces données intégrées dans un système de comptes disponibilités / utilisations des produits fournissent un instrument statistique très utile à la préparation, la conduite et l'analyse de l'action gouvernementale visant au développement et à l'amélioration des secteurs agricoles et alimentaires.

En effet les Comptes disponibilités / utilisations de produits agricoles et alimentaires, du fait qu'ils permettent d'explorer tous les postes de la filière des disponibilités depuis la production, les importations et les stocks jusqu'aux différentes formes d'utilisation du produit c'est à dire l'adjonction aux stocks, l'alimentation des animaux, les semences, la transformation, les pertes et déchets et l'alimentation humaine, constituent un cadre pour la mise en cohérence des séries statistiques diverses concernant chaque produit et un outil pour le suivi des flux des produits.

Quant au bilans alimentaires qui sont dérivés des bilans des produits, ils donnent un tableau d'ensemble de la composition des approvisionnements alimentaires d'un pays pendant une année donnée. Etablis régulièrement tous les ans, les bilans alimentaires montrent l'évolution des disponibilités alimentaires nationales totales, révèlent les changements qui peuvent intervenir dans les types d'aliments consommés, donc dans la structure du régime alimentaire, et indiquent dans quelle mesure les approvisionnements alimentaires du pays sont dans l'ensemble ajustés aux besoins. A ce titre ils constituent des instruments indispensables à l'analyse et au suivi de la situation alimentaire.

Mesdames et messieurs les séminaristes,

Pendant une semaine vous allez être formés à l'élaboration de ces outils importants. Au cours de vos travaux vous allez particulièrement discuter des recommandations internationales sur les concepts, définitions et classifications relatives à la production des statistiques des produits végétaux et des

produits animaux ainsi que celles relatives aux différents postes des comptes disponibilités / utilisations et des bilans alimentaires.

Vous allez en outre sur la base d'exemples concrets apprendre à préparer des comptes disponibilités / utilisations de produits végétaux, de l'élevage et de la pêche en mettant l'accent sur le problème de la disponibilité et des sources des données nécessaires.

Vous allez enfin apprendre à établir les bilans alimentaires selon différents modèles de présentation et étudier leur exploitation et leur usage pour en dériver des instruments analytiques utiles à la prise de décision dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais saluer les efforts des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux qui ne cessent d'appuyer nos gouvernements dans le domaine de la production statistique.

Je voudrais tout particulièrement remercier la FAO et AFRISTAT qui travaillent dans le sens du développement des statistiques agricoles et dont la collaboration a permis de tenir cet atelier combien important.

Avant de terminer, je voudrais saluer la persévérance et le courage des statisticiens agricoles qui travaillent dans des conditions parfois difficiles.

Je souhaite plein succès à vos travaux et je déclare ouvert l'atelier sur la construction et l'utilisation des comptes disponibilités / utilisations des produits agricoles et alimentaires et des bilans alimentaires.

Je vous remercie !

ANNEXE 5 : PROGRAMME DE TRAVAIL

Lundi, 12 avril

08.30-09.30	Accueil, Inscription, Paiement des per diem
09.30-10.30	Discours de bienvenue du Directeur Général d'AFRISTAT Discours de bienvenue du Représentant de la FAO au Mali Discours d'ouverture du Ministre du Développement Rural et de l'Eau
10.30 11.00	Pause café
11.00-12.00	Statistiques des produits végétaux - Concepts, Définitions et classifications <i>Mr. N. Keita</i>
12.00-13.00	Statistiques de l'élevage et des produits animaux – Concepts, Définitions et classifications <i>Mr. N. Keita</i>
13.00-13.15	Pause café
13.15-14:15	Les problèmes de la compilation des statistiques internationales comparables - Questionnaires <i>Mr. E. Gillin</i>

Mardi, 13 avril

08.00-10.30	Concepts et définitions des bilans disponibilités / utilisations <i>Mr. E. Gillin</i>
10.30-11.00	Pause café
11.00-12.30	Exercices pratiques sur la construction des bilans disponibilités / utilisations <i>Mr. G. Celestini</i>
12.30-12.45	Pause café
12.45-14	Exercices (Suite)

Mercredi,- 14 avril

08.00-09.30	Les bilans alimentaires <i>Mr. E. Gillin</i>
09.30 –10.30	Communication des participants
10.30-11.00	Pause café
12.00-12.30	Communication des participants
12.30-12.45	Pause café
12.45-14	Communication des participants
19.00	Cocktail

Jedi, 15 avril

08.00-10.30	Communication des participants
10.30-11.00	Pause café
11.00-12.30	Les statistiques Agricoles et Alimentaires en Afrique de l'Ouest <i>Mr. N. Keita</i> .
12.30-12.45	Pause café
12.45 -14.00	Comparaison des méthodes et résultats des bilans alimentaires et des enquêtes auprès des ménages <i>Mr. R. Koroluk</i>
14.00-15.00	Pause déjeuner
15.00	Excursion

Vendredi, 16 avril

08.00-10.30	Utilisation des résultats des bilans alimentaires pour la mise en œuvre du Système d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité (SICIAV) <i>Mr. R. Koroluk</i>
10.30-11.00	Pause café
11.00-12.00	Communication d'AFRISTAT sur la coordination du système d'information agricole et alimentaire <i>Mr. E. Ouédraogo</i>
12.0-13.30	Recommandations, Evaluation et Clôture
12.30-12.45	Pause café
12.45-14.0	Recommandations, Evaluation et Clôture (suite)

ANNEXE 6 : MOTION DE REMERCIEMENT DES PARTICIPANTS

Lue par Mme Zined TAMEHMACHT

Au terme de cette rencontre et au nom de tous les amis et collègues participants, je tiens à présenter tous nos remerciements aux experts et au personnel de la FAO et d'AFRISTAT pour les efforts et le temps investis dans la réalisation et la réussite de cet atelier, pour la formation si riche et les échanges si fructueux ainsi que la documentation qui nous a été remise, qui ont énormément enrichi notre expérience.

Notre gratitude va également aux autorités maliennes d'avoir bien voulu accueillir ce séminaire à Bamako.

Notre gratitude va aussi aux interprètes qui ont assuré la traduction et qui ont beaucoup fait pour faciliter la communication entre participants et animateurs.

Enfin, nous tenons à exprimer tous nos vifs remerciements aux organisateurs pour leur accueil très chaleureux depuis notre arrivée à l'aéroport jusqu'à ce jour et pour toute l'attention qu'ils nous ont réservée pour rendre notre séjour aussi agréable.

Encore grand merci pour tout et grand merci à tous.

Le séminaire